

La Région Île-de-France lance le dispositif « Relance Industrie »

Dans le cadre de son plan de relance économique, écologique et solidaire, la Région Île-de-France a fait de la relance de l'industrie Francilienne un enjeu prioritaire. Dans cet objectif, elle a lancé le 24 juillet dernier un appel à projets dénommé « Relance industrie ».

Cet appel à projets s'adresse prioritairement aux entreprises industrielles qui portent un projet de transformation, de modernisation, de relocalisation ou d'implantation de site de production sur le territoire francilien.

Il vise à financer des initiatives permettant de sauvegarder et renouveler le tissu industriel francilien, en veillant à intégrer les transformations numériques et écologiques indispensables à sa compétitivité et sa pérennité. Les projets peuvent être subventionnés à hauteur de 50 %, pour une aide pouvant aller jusqu'à 800 000 euros.

Pour plus de renseignements : <https://www.iledefrance.fr/appel-projets-relance-industrie>

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme régionale : <https://mesdemarches.iledefrance.fr> jusqu'au 21 septembre 2020.

